

Pour une critique de la raison criminelle

Dr Youssouf KOUMA

Département de Philosophie

Université Alassane Ouattara de Bouaké

walikouma@yahoo.fr

Introduction

Il existe des pratiques rituelles criminelles héritées de nos traditions que notre modernité n'a pas abolies et, qui d'ailleurs, connaissent un renouveau, parce qu'elle semble s'être même métamorphosées, avec les mêmes visées autres comme déterminants mystique : la recherche de la puissance, de la prospérité sociale ou de la conquête du pouvoir. Ces violences rituelles mêlent parfois exigences religieuses et mises en scènes criminelles et macabres. Ces mises en scènes rituelles se traduisent par des formes de violences criminelles extrêmes (crime de l'albinos, meurtre d'enfants handicapés, ou d'anonymes pour cérémonies funéraires, trafic d'organes, etc.).

De même, force est aussi de constater que les conflits en Afrique donnent, souvent, lieu à des formes de crimes dont la nature inhumaine installe notre humanité au bord de l'abîme (les massacres de masses au Rwanda, la mutilation du bras durant la crise sierra-léonaise (les manches courtes ou longues) ou même plus près de nous le supplice du collier (article 125) lors de la crise post-électorale ivoirienne. Le problème du terrorisme avec Boko haram, Mujao, Aqmi ou Daech avec la nature extrême et infecte des actes de cruauté et de violence folle et meurtrière confine et confronte l'humanité à ses propres limites Pour quelles raisons notre Raison humaine peut-elle justifier de telles dérives? Ne se développe-t-il pas au cœur de nos sociétés la culture du crime et de la mort? Quelle tradition pour justifier sa propre légitimité peut encore se déployer dans le sillage de pratiques criminelles donnant lieu à la décapitation ou au meurtre?

Si l'homme est un être de raison, il y a certainement une raison ayant rendu efficace ces crimes, même si on peut les trouver intolérables, irraisonnés, déraisonnables, démentielles. Nous sommes là, placés, paradoxalement, devant deux formes

conflictuelles de rationalités, chacune ayant sa logique propre, s'originant en l'homme. Sans doute Lombroso a théorisé sur l'*homo criminalus*, *L'homme criminel*¹. Selon lui, il y aurait des types d'hommes prédisposés au crime, l'homme au faciès simiesque et porteur de tatouage. Peut-être qu'il y a des personnes commettant des crimes, de là à en faire une prédisposition, n'est-ce pas donner une raison morale et scientifique au crime? Dont on pourrait se servir à charge ou décharge? Cette folie meurtrière, comme celle du génocide rwandais, des amputations en Sierra Leone ou de l'article 125² en Côte d'Ivoire, si elle a une raison, est-elle raisonnable? À la lumière de telles questions, une inquiétude se fait urgente : l'idée d'une raison criminelle problématique. La raison criminelle est-elle un crime de la raison? une raison criminalisée? Ou la raison du crime? Sa visée ultime n'est-elle pas d'infliger la terreur mortelle?

Mais, qu'est-ce que la raison criminelle? Est-elle pathologique ou sensée? Pour la comprendre, ne devient-il pas urgent de faire son archéologie afin de s'interroger de façon critique sur sa nature et sa structure voire son fonctionnement, pour tenter de produire de nouvelles formes d'intelligibilité capable de la dépasser? Que veut et peut une critique de la raison criminelle?

L'intention fondatrice de cette contribution est de proposer une critique de la raison criminelle en poursuivant un double objectif : d'une part, comprendre et éclairer l'idée d'une raison criminelle, et d'autre part, forger un discours critique contre les monstres et les démons que nos actes politiques peuvent engendrer. La critique de la raison criminelle tente de réveiller nos consciences endormies par une sorte d'anamnèse et de prospective.

Notre démarche théorique phénoménologique, archéologique et prospective dans sa visée, s'incarne dans le champ thématique de la philosophie africaine. Elle épouse les

¹ LOMBROSO, Cesare, *L'homme criminel*, traduit de l'italien par Régnier et Bournet, Paris, Felix Alcan, 2005.

² Cette expression "article 125" renvoie aux constituants numériques et à la valeur numéraire d'une pratique de mise à mort, utilisée durant la crise postélectorale ivoirienne. Cent francs (100 frs) pour le pétrole et vingt cinq francs (25 frs) pour la boîte d'allumette, le tout servant à enflammer une victime humaine désignée en lui mettant un pneu imbibé de pétrole au cou. La mise à mort est aussi une modélisation sociale mathématique, économique, financière, théâtrale, chorégraphique du passage à l'acte

contours d'un discours philosophique s'enracinant dans l'histoire de la philosophie, des réalités africaines traditionnelles et contemporaines.

Elle s'articule en deux parties : la première fera une archéologie de la raison criminelle en articulant la rationalité du crime et le crime de la raison ; la seconde, analysera les dimensions de la raison criminelle comme politique de la terreur dont la visée ultime réside dans la liquidation des formes de la vie culturelle et spirituelles.

I-Archéologie de la raison criminelle : rationalité du crime et crime de la raison

1-Essai de compréhension de la raison criminelle

L'idée d'une critique de la raison criminelle nous fait tout de suite penser au corpus kantien où figure en bonne place le concept d'une *Critique de la raison pure* dont le titre semble lui faire écho. L'idée et le concept d'une critique de la raison étant kantien, il va de soi que l'invocation sémantique ou lexicale de ce personnage conceptuel issu de cette archive épistémique kantienne comme sa marque déposée doctrinale se pose comme une évidence. En cela la *Critique de la raison criminelle*³ est un roman, et la *Critique de la raison pure* un traité de philosophie. Or un roman et un traité de philosophie n'ont pas les mêmes dimensions littéraires : l'un utilise la voie du récit romanesque avec une intrigue, des personnages, un intérêt esthétique et littéraire, tandis que l'autre celle de la démonstration. C'est dire que malgré tout, même si l'univers kantien est leur point nodal, ce qui présage de leur cheminement complémentaire, ces deux œuvres ont pourtant des visées différentes. L'une est un récit romanesque et l'autre une enquête conceptuelle à visée épistémologique. Toutes les deux s'inscrivent dans la problématique d'une quête de la vérité : l'une par la voie de la narration romanesque et l'autre par celle de l'analyse conceptuelle.

En effet, Kant est philosophe et Michael Gregorio romancier. Le premier est connu pour avoir écrit une œuvre fondatrice dans le champ de la philosophie : la *Critique de la raison pure*. Le second est auteur d'un roman dont la résonance philosophique du titre

³ GREGORIO, Michael, *Critique de la raison criminelle*, traduit de l'anglais par Marie Boudewyn, Paris, JC Lattès, 2008.

s'impose comme une évidence massive : *Critique de la raison criminelle*. Cet emprunt lexical au champ de la philosophie n'est pas fortuit, puisque, paradoxalement, Kant apparaît comme le personnage principal de ce roman⁴. Dans cette œuvre, on y voit ce dernier comme personnage littéraire sollicité par un magistrat Hanno Stiffeniis pour l'aider à percer le mystère d'une série de meurtres qui ont cours dans la ville de Königsberg au XVIII^{ème} siècle. Le second est philosophe et auteur d'un traité de philosophie ayant pour ambition de réformer et définir les limites juridictionnelles de la raison dans son aventure vers la connaissance. L'exigence de ce travail fondamental, faisant l'autopsie de la lutte de tranchée incertaine entre rationalisme dogmatique et empirisme sceptique, dont le dépassement s'inscrit dans la radioscopie du criticisme en tant que solution à ce conflit épistémique et cognitif, amena Kant à interroger le sujet-même de la connaissance. Le criticisme doit être, en ce sens, entendu comme une archéologie jurisprudentielle de la connaissance, non seulement aux conflits des facultés, mais aussi et surtout aux conflits heuristiques et épistémiques qui sèment la confusion. D'où la mise en place d'un tribunal de la raison pour évaluer les forces et les faiblesses de la raison, ses prétentions épistémologiques et les limites gnoséologiques de son agir théorique et pratique. On comprend tout de suite qu'une raison qui ne connaît pas ses limites juridictionnelles, étant incapable d'évaluer et de réguler son agir, chute dans l'excès, la violence, la cruauté, la barbarie, etc. Dans cette veine, on comprend aussi qu'un questionnement sur les conditions de possibilités de la connaissance aille de pair avec l'idée d'une critique de la raison criminelle. Le suprême crime de la raison serait de vouloir légiférer là où ses compétences sont limitées, c'est-à-dire en dehors de l'espace et du temps qui en sont les cadres *a priori*. Et dans ce cas, elle se condamne à de pires errances, à agir dans le chaos clos et inconnu de son cheminement, oublieuse de sa trajectoire historique et spirituelle.

La raison criminelle apparaît sous ce rapport comme l'expression du meurtre, de la tuerie, de la torture, du mépris, du manque de reconnaissance. La raison criminelle peut ainsi se définir comme toute intentionnalité réelle ou symbolique qui prend pour volonté

⁴ Sans doute que des développements approfondis sur ce roman seraient fructueux pour l'analyse, mais notre intérêt reste une invocation et une indication sur la paternité conceptuelle de l'idée d'une raison criminelle comme héritage fondamentalement kantien.

directe ou indirecte, consciente ou non de formaliser des manières de faire ou d'être pouvant conduire à des actes insensés, funestes ou à la mort, en infligeant ou administrant la douleur dissolvante, la souffrance extrême et la destruction des œuvres de l'esprit. La raison criminelle, nous dit Myriam Revault d'Allones⁵, vise la dissolution et l'annulation de toute altérité juridique, morale et subjective. Cette dissolution est un processus. Ce processus passe par des formes de nihilisme progressif. Il y a d'abord « l'anéantissement, en l'homme de la *personnalité juridique* »⁶ où on lui enlève son statut de sujet de droit, pour en faire un anonyme, un être devenu chose, sans existence. Et comme chose sa présence se situe dans sa mise à mort. Cet anonymat induit un mécanisme d'effacement de toute normativité juridique qui prépare l'occultation et la négation de toute conscience morale : d'où « *le meurtre de la personne morale* »⁷ impliquant la négation et l'extinction chez l'autre de toute conscience du bien et du mal, le seuil normatif de la sociabilité. Cette extinction conduit à « *l'annulation de la singularité* »⁸ chez l'homme, de la mise hors-jeu de son ipséité, de toute dimension anthropologique faisant de lui la face visible d'un être humain ontologiquement reconnaissable. Car ce qu'elle laisse est un spectacle de destructuration ontologique. En cela que cette néantisation touche-même au fondement de l'humanité, son essence en tant qu'homme. C'est pourquoi, on peut estimer que ce mal, ancré en l'homme et touchant aux structures génésiques de sa créativité et de son inventivité est un mal foncièrement radical.

Comme telle, la raison criminelle s'arrime toujours à une rationalité de la domination extrême produisant une logique mortelle, mortifère et cadavérique du mépris. Or toute rationalité de la domination a pour fondement le contrôle absolu et total de l'homme, enserrant dans les rets de sa puissance les désirs, les envies, les aspirations, les idées, c'est-à-dire les représentations intellectuelles, culturelles et spirituelles des populations. Pour ce faire, la rationalité de la domination isole, fait de l'homme une entité monadique, le séparant de son principe actif subjectif en tant que lien interactif cognitif et

⁵ REVAULT D'ALLONES, Myriam, *Ce que l'homme fait à l'homme. Essai sur le mal politique*, Paris, Seuil, 1995.

⁶ Idem, p. 29.

⁷ Ibidem.

⁸ Ibidem.

épistémique, décapitant sa singularité ontologique, brisant son autonomie avec lui-même et avec les autres, c'est-à-dire le sens de son interaction anthropologique, de son auto-réflexivité et de son humanité en tant qu'être responsable. Mais, le principe, la finalité et l'excédent de la raison criminelle ne sont pas que la mort. Elle a aussi et surtout comme objectif la menace extrême dont les dimensions macabres et la finalité mortelle de l'être humain lui-même ne sont que la phase visible. Elle produit la dé-liaison et le délitement des formes normales de la vie sociale et de tout système de vie des individualités et des collectifs.

La raison criminelle est autotélique en cela qu'elle vit et se propage par son propre principe immanent, son désir du meurtre ou de la menace mortelle. Elle vit et prospère de sa propre économie, celle de la terreur extrême et du massacre. La raison criminelle comme phénomène extrême est le mal même. « Le mal c'est comme la part maudite, ce qui se régénère de sa propre dépense. »⁹ Son tableau normal se perçoit comme une scène de la cruauté où tout n'est que néantisation, volonté nihiliste, triomphe infernal de la terreur. Comme une politique de la terreur et du massacre individuel et collectif, elle n'a d'autres visées que le mal dans son expression la plus cruelle et la plus vive. C'est que Jean Baudrillard appelle *La transparence du mal*¹⁰ appréhendée comme une réflexion sur les phénomènes extrêmes. Le mal produit des logiques de dysfonctionnement, l'anomie, l'entropie, le délitement, la dé-liaison. « Le principe du Mal n'est pas moral, c'est un principe de déséquilibre et de vertige, un principe de complexité et d'étrangeté, un principe de séduction, un principe d'incompatibilité, d'antagonisme et d'irréductibilité. Ce n'est pas un principe de mort, au contraire, un principe vital de dé-liaison.»¹¹ Or le mal, c'est la violence absolue. Réfléchir sur la rationalité criminelle, c'est aussi poser la problématique de la violence comme phénomène extrême, un véritable défi pour la pensée. Nous en usons pour des raisons pédagogiques et esthétiques dans la droite ligne du processus d'humanisation et de civilisation, mais la reprouvons pour ses effets et ses

⁹ BAUDRILLARD, Jean, *La transparence du Mal. Essai sur les phénomènes extrêmes*, Paris, Galilée, 1990.

¹⁰ BAUDRILLARD, Jean, *La transparence du Mal. Essai sur les phénomènes extrêmes*, op. cit., p. 113.

¹¹ BAUDRILLARD, Jean, *La transparence du Mal. Essai sur les phénomènes extrêmes*, op. cit., p. 112.

excès dévastateur. Cette violence-là, nous la considérons comme ayant aucune finalité bénéfique pour l'humanité. « Cette cruauté –là n'a rien d'éducateur ni d'esthétique.»¹²

Selon Philippe Braud la notion de violence est un embarras philosophique pour la pensée, non par faute de conceptualisation suffisante, mais à cause de son ambivalence sémantique et téléologique, d'une part, et des intérêts que cette perception mobilise comme enjeu. La violence peut indistinctement s'appréhender comme déraison humaine, quête de sécurité, volonté de puissance, etc. En cela il est difficile de distinguer une violence oppressive d'une violence libératrice, une passion pacifique d'une passion destructrice, la quête de la paix civile par l'autodéfense et un désir d'espace vital envahissante d'une volonté de puissance comme développement, selon qu'on est qu'elle est force ou agression active ou passive. Bref, « La violence inquiète ou révolte, mais elle fascine.»¹³

La raison criminelle n'est pas pourtant une disposition innée mais une orientation criminelle qui ne connaît pas de limite, qu'un surmoi freudien ne peut réprimer. Et dans ce cas, elle est le triomphe du couple monstrueux et démoniaque de la menace extrême, de la violence endémique et démesurée. Elle est inclination et franchissement de la mort et de la violence criminelle comme mise en scène macabre. La raison criminelle n'est pas la figure de l'homme criminelle de Lombroso, pour qui, il y aurait des personnes nées criminelles. Sans doute qu'en retraçant le profil psychologique d'individus ayant commis des violences criminelles, on peut déceler des personnalités autoritaires pour parler comme Adorno et des dispositions criminelles, pour déceler et décrire des types psychologiques et sociologiques criminogènes. Autrement dit, sans doute une incursion dans la psychologie des profondeurs peut être une voie de compréhension de ce basculement d'une humanité dans l'inhumanité, à travers une approche psychanalytique, mais elle aurait la fâcheuse conséquence de justifier l'injustifiable. Ainsi les auteurs de violences criminelles, de crimes de masses ou de violences terroristes, pourraient être déclarés personnalités mentalement déséquilibrés ou ayant des passés psychiatriquement problématiques. De ce point de vue, on ne peut donc pas expliquer « les atrocités des

¹² HÉNAFF, Marcel, *Violence dans la raison? Conflit et cruauté*, Paris, L'Herne, 2014, p. 166.

¹³ BRAUD, Philippe, *Violences politiques*, Paris, Seuil, 2004, p.25.

criminelles (...) par la folie, personnelle ou collective, psychopathie, la perversion sexuelle, le fanatisme, la xénophobie (...).»¹⁴ Ce qui aurait pour conséquences négatives la déculpabilisation des auteurs de violence criminelle. C'est sous cette figure que Hannah Arendt, décèle l'expression de la banalité du mal¹⁵. La banalité du mal consiste pour individu en pleine conscience de ses facultés à faire le mal comme action normale et régulière de son activité professionnelle routinière. Un tel individu se donne bonne conscience en occultant les dimensions morale et éthique de sa responsabilité personnelle et individuelle dans le meurtre de masse. « Si monstrueux qu'aient été les faits, l'agent n'était ni monstrueux ni démoniaque.»¹⁶ Tel est le sens et la signification de la banalité du mal. Au-delà de cette perception, il y a en acte un mécanisme de naturalisation de la violence.

La raison criminelle est plutôt un « processus de socialisation et de formation à la violence»¹⁷ à la terreur dans des conditions déterminées, favorisant le passage à l'acte. Ce qui signifie que « Les individus ne sont pas monstrueux en tant que tels, mais en tant qu'ils sont engagés dans la dynamique monstrueuse du meurtre de masse.»¹⁸ Dans ce cas d'espèce, l'environnement social qui favorise des tensions et conflits exacerbés par le jeu des ambitions et des intérêts politiques, se transforme en hyperconflit meurtrier, amenant ainsi les acteurs individuels et collectifs au passage à l'acte, à travers la manipulation d'idéologies exclusionnistes et l'exaltation de représentation, de passions et de désirs héroïsans de soi ou dévalorisants de l'autre.

En Afrique, la raison criminelle émerge souvent à partir de réalités culturelles où se produisent des meurtres rituels : infanticide de bébés malformés, crime de l'albinos, meurtre de l'enfant né après un quota démographique rituel familial. Il y a aussi toutes ces mutilations auxquelles on a assistées lors de la crise sierra-léonaise, ces crimes de masse dont le génocide rwandais a été le tableau thanatologique, apocalyptique, etc. La

¹⁴ DICKS, Henry V., *Les meurtres de masses. Une analyse psychopathologiques de criminel SS*, trad. Christian Gatard, Paris, Calmann-Levy, 1973, p. 18.

¹⁵ ARENDT, Hannah, *Eichmann à Jérusalem. Rapport sur la banalité du mal*, Paris, Gallimard, 1966.

¹⁶ ARENDT, Hannah, *Eichmann à Jérusalem. Rapport sur la banalité du mal*, op. cit., p. 26.

¹⁷ SEMELIN, Jacques, *Purifier et détruire*, Paris, 2012, p. 384.

¹⁸ Idem, p. 375.

rationalité du crime, c'est aussi ses modes d'action, son fonctionnement, ses mécanismes, etc. Tout cela indique clairement qu'il y a une rationalité du crime, une intelligibilité, une structure de sens et de signification qui le conduit, dont comme il importe de saisir la compréhension.

2-De la rationalité criminelle au crime de la raison

L'idée d'une rationalité du crime présuppose qu'il y aurait une raison du crime, un principe de raison, une cohérence et une logique épistémique la structurant et l'orientant, et qui pourrait être ou non un crime de la raison par un usage détourné ou retourné. En cela, le crime de la raison serait, pour cette même raison, de ne pas re-connaître ses limites territoriales ou juridictionnelles, là où elle doit s'arrêter pour ne pas sombrer dans l'arbitraire. Et dans ce cas, l'espace épistémique et social se métamorphoseraient en un autre état de nature hobbesienne, c'est-à-dire la guerre de tous contre tous. Or la guerre de tous contre tous, est l'évidence dramatique et funeste qui règle les logiques incontrôlées et thanatologiques de la raison humaine, son autre irrationnelle, l'hydre-rationnel entendu comme son excès furieux nébuleux. Cette logique est aussi celle du loup et de l'agneau de Jean de La Fontaine¹⁹. On y voit une raison, celle du loup, qui se donne toutes les raisons d'assouvir toutes les intentions de sa visée prédatrice contre une autre raison, celle de l'agneau, qui a été infériorisée, néantisée, abolie. La métaphore de la prédation induit celle de la consommation, toutes deux impliquant la dissolution en tant que processus d'une rationalité de la négation. Quelle que soit la beauté d'une nourriture, sa finalité est d'être déjà déterminée par la manducation, impliquant sa capture, son broyage par les deux mâchoires et son entrée dans le mécanisme complexe de la digestion, symbole de sa finition. C'est pourquoi, il faudra un contrepoint moral, juridique et institutionnel arrimé à des dispositifs langagiers susceptibles de réguler les procédures de discussion et de prises de décisions dans les espaces démocratiques à travers la communication. La majorité démocratique est toujours susceptible d'écraser et d'imposer sa voie totalitaire légale à la minorité.

¹⁹ LA FONTAINE, Jean de, pp. Fables, Paris, Flammarion, 1966, pp. 59-60.

De plus, la rationalité du crime implique que le crime ait une cohérence et une logique, c'est-à-dire un principe téléologique, une conscience claire ou confuse qui l'oriente et le traduit en acte, qui est sa mise en scène macabre. Elle se produit lorsque les incertitudes et les manquements de nos pensées peinent à forger des limites d'intelligibilités originales, pertinentes, équilibrées et sérieuses entre le rationnel possible et le raisonnablement acceptable, justifiant la bêtise, expression de l'abaissement de toute altérité humaine en représentations anthropologiques immondes et en figures humaines indignes de vivre, une conversion de la violence inutile en crime gratuit. Les sociétés humaines ont, d'ailleurs, eu l'intelligence de bâtir des outils de régulation, des instruments de répression, des enceintes carcérales ou des espaces d'enfermement, pour maintenir les éléments susceptibles de briser leur harmonie ou de les conduire à la perte ou à la chute dans les profondeurs abyssales. Ce sont précisément la police, l'armée, les tribunaux, les prisons, les hôpitaux psychiatriques, les écoles, etc. Ainsi les espaces éducatifs et les lieux d'instruction, lieu de production et de diffusion des idées et de l'idéologie officielles, modélisant l'axe axiologique sur l'axe normatif, encadrent et re-cadrent, modèlent et re-modèlent les individus selon l'archétype anthropologique et culturel de la société par l'enseignement, la formation, le renforcement des capacités et la sensibilisation de schèmes cognitifs et de schéma épistémique, en vue de prévenir la survenue de l'irréparable, le déchaînement d'une folie meurtrière de la bête indomptable anthropologique parmi les siens. C'est dire que la raison criminelle a une immanence agressive, violente, nocive et une téléologie thanatologique.

C'est pourquoi, la raison criminelle accouche de bêtes indomptables semant le dysfonctionnement social et le délitement institutionnel comme idéologies mortelles, mortifères, répressives et terrifiantes : le nazisme, le fascisme, le communisme, l'apartheid, etc. Elles réduisent les individus en objet pour la mort et objet de mort, hypostase de l'abaissement et de l'humiliation, expérience de la dégradation et de l'extinction. Les idées se métamorphosent en démons qui deviennent des monstres. Le monstre renvoie ici aux figures spontanées de la barbarie et de l'anéantissement de soi par l'autre et de l'autre par soi. C'est pourquoi, les sociétés se dotent de systèmes de lois et d'institutions capables de limiter et de réguler les centres de pouvoirs, afin d'éviter que

l'un ne puisse pas s'imposer de façon massive et unilatérale aux autres. Car aucune société humaine n'est à l'abri de la tentation totalitaire. C'est à croire que les régimes totalitaires du XX^{ème} siècle comme le nazisme et l'apartheid sont issus de processus démocratique.

La raison criminelle apparaît ainsi comme la formalisation d'une politique de la terreur, dont on peut, à présent analyser les dimensions.

II-La raison criminelle : une politique de la terreur et de la liquidation culturelle

1-Le terrorisme comme figure de conscience à travers l'État criminel et les crises africaines

Affirmer que le terrorisme²⁰ est une figure de conscience, c'est le considérer comme doué de dynamisme spirituel, une forme de violence extrême en tant que personnage conceptuel, capable de s'inscrire dans le cheminement de la raison criminelle comme son moment excédentaire. C'est percevoir le terrorisme en tant que l'un des moments ultimes du parcours de la raison criminelle, c'est-à-dire son paroxysme. Dans ce cas, c'est identifier le terrorisme comme un processus dialectique en tant que menace absolue et extrême, ultime avec un moment embryonnaire et un temps fort en passant par une phase de maturation. C'est aussi identifier ses manifestations à travers sa rationalité, c'est-à-dire son parcours comme ayant une intelligibilité, une intelligence que la raison peut cerner : décrire, expliquer et analyser. S'il y a des raisons pour autant que le ou les terroriste(s) sont des hommes doués de raisons, leurs agissements ne sont, pourtant pas raisonnables, parce que infligeant des formes de menaces et de violences en-deçà de toute humanité. Toutefois nous devons nous rendre à l'évidence que « L'animal conscient de soi est aussi celui qui peut vouloir la souffrance la plus insupportable pour son semblable. »²¹

En réalité, explique Yacouba Konaté, les individus ou les groupes de personnes qui abaissent ainsi toute forme d'altérité humaine, monstrueusement étiquetée comme un gibier à abattre sous la figure de l'ennemi, sont eux-mêmes en-deçà de toute humanité

²⁰ HOFFMAN, Bruce, *La mécanique terroriste*, traduit de l'américain par Bernard Dietz, Paris, Nouveaux Horizons, 2002.

²¹ HÉNAFF, Marcel, *Violence dans la raison? Conflit et cruauté*, Paris, L'Herne, 2014, p. 167.

qu'ils nient paradoxalement à leurs victimes. On peut voir dans ce basculement une symétrie douloureuse et paradoxale entre bourreaux et victimes. Il y a une similitude entre le sacrificateur²² et le sacrifié, entre le bourreau et la victime en cela qu'ils se situent ontologiquement sur le même plan d'immanence, même si le bourreau semble bel et bien convaincu de sa condescendante présence thanatologique. Si la mort ou le meurtre, qu'il soit sacrificiel ou non a pour finalité d'apaiser celui qui le commet, c'est bien parce que le supplicé est le double monstrueux ou immonde dont l'extinction apportera la paix et la quiétude. L'objectif de cette opération semble être de purifier une sorte de part maudite, qui est à couper. « Entre les victimes et les bourreaux, la frontière qui passe est tracée de cris, de pleurs, de supplices, de sang et de haine. À enrouler leurs victimes dans la haine, les tortionnaires sont sortis de l'humanité par excès d'amour de soi. Par haine pure, ils en expulsent les victimes. Dans ce basculement à l'extrême, la victime prend une double figure: la forme objectale du corps, la figure subjective de l'animal. (...) Les systèmes d'iniquité n'ont pas seulement pour fonction d'exterminer mais aussi de dégrader, de rabaisser et de déshumaniser ce que l'on va exterminer. La jouissance du cynique est probablement autant dans le rabaissement que dans le meurtre lui-même. La victime réduite à n'être qu'un jouet pour l'animal, bascule en dessous de l'animalité. »²³ À la suite Marcel Hénaff précisera la dynamique de ce mécanisme de la mise à mort et de la dissolution de la victime, en montrant ses origines au cœur de la raison humaine. Il nous fait comprendre qu'il y a une violence dans la raison comme passage du conflit à la cruauté. Ce processus, indique-t-il, a d'abord une finalité victorieuse sur l'adversaire, ensuite son humiliation. C'est dire que « La cruauté commence avec la volonté de faire souffrir, de désespérer l'adversaire par la douleur physique et au-delà de la victoire, par l'humiliation. »²⁴ Ainsi, la mort qu'elle soit immédiate ou médiatae passe toujours par la cruauté la plus atroce.

Après la chute du mur de Berlin, qui a consacré, en partie, l'effondrement des régimes totalitaires, métastases du bloc soviétique, on n'était en droit de penser ou de croire que

²² BETTELHEIM, Bruno, *Les blessures symboliques*, Claude Monod, Paris, Gallimard, 1971.

²³ KONATÉ, Yacouba, *Croquis de frontières, profil de passeurs. L'art contemporain en perspective*, vol. 4, Bâle, Centre for African Studies Basel, 2008, p.2.

²⁴ HÉNAFF, Marcel, *Violence dans la raison? Conflit et cruauté*, Paris, L'Herne, 2014, p. 166.

le vent de la liberté qui a soufflé avec les processus de démocratisation un peu partout dans le monde, connu médiatiquement et politiquement sous le vocable du Vent de l'est, apporterait des lueurs d'espoir. Malheureusement, une nouvelle forme de totalitarisme se comportant comme une hydre, un animal à plusieurs têtes et ayant la vertu de repousser à chaque fois qu'on coupe l'une de ses têtes, que d'aucuns appellent une nébuleuse, parce qu'agissant par unité concentrique dans une logique des multiplicités à travers une stratégie de guérilla appelé le terrorisme. Nous considérerons ce terme comme un mot-valise au plan sémantique et non dans sa morpho-genèse, puisqu'il s'applique souvent à tout et à rien de particulier. Même si le terrorisme est une réalité évidente, chacun peut l'utiliser à sa guise pour désigner un voisin encombrant ou un adversaire politique pour des raisons géopolitiques évidentes. Nous n'entrerons donc pas dans les débats terminologiques.

Toutefois, on peut risquer une approche pour les commodités de l'analyse par une remontée politico-historique et sémantique. Le mot terrorisme s'est forgé à partir du mot Terreur, désignant une période révolutionnaire française de purge, de violence, de dictature aveugle, d'autoritarisme et d'exécution d'ennemis désignés ou supposés. Aujourd'hui la terminologie s'applique à des individus, groupes de personnes et à des États, pour désigner toute pratique violente réelle ou symbolique, directe ou indirecte de l'usage inconsidéré ou non de la force et de la violence pour atteindre des fins politiques. Il pourrait y avoir donc des États terroristes tout comme il pourrait exister des individus terroristes. La géopolitique internationale et les questions de politiques intérieures utilisent cette terminologie du terrorisme pour qualifier des actes comme relevant du terrorisme selon les contingences et l'ambiance polémogène ou irénique du moment conforme à ses intérêts.

Les premiers sont caractérisés comme des *États criminels*²⁵. Pour Yves Ternon, les États criminels sont ceux qui intentionnellement créent un environnement génocidaire et une situation de guerre totale, c'est-à-dire tout dispositif impliquant et justifiant les conditions et l'usage de la violence et de la souffrance extrêmes, préparés par une

²⁵ TERNON, Yves, *L'État criminel. Les génocides au XX^{ème} siècle*, Paris, Seuil, 1995.

rhétorique langagière, un processus de sélection, une planification, une technologie efficace de mise à mort et la négation du crime commis. Ces États font un usage purement instrumental non seulement des mécanismes de commande et d'obéissance du pouvoir à des fins de massification des populations, mais surtout les utilisent pour embrigader les masses populaires. Ce type d'État procède à la mise en place de politiques identitaires dans la seule volonté d'empêcher un groupe socio-politique et culturel concurrent d'exprimer son droit à la liberté démocratique, par échafaudage d'une politique d'étouffement sociologique et institutionnel. Ce travail inique est incrusté d'acharnement judiciaire, de harcèlement administratif et de frustration politique. L'apartheid socio-politique et culturel qui en résulte est la formation d'une haine identitaire entre groupes sociaux en les distinguant en purs et impurs. À travers cette hostilité meurtrière entre représentations identitaires se perçoit l'archéologie de ce que Amin Maalouf appelle les identités meurtrières²⁶, fondées sur l'exclusion et le mépris, tendant à privilégier l'un des aspects d'une identité, par le biais de média inféodés et d'idéologues ou d'intellectuels organiques, afin de l'hypertrophier en vue de créer un binarisme ou une dualité. Ce binarisme simplificateur devient le pôle conflagrant d'une rivalité évidente capable de conduire les groupes sociaux et les communautés à l'affrontement. Les identités meurtrières sont celles qui ignorent les points de convergence de leur «sol historique»²⁷, et ne procédant que par un schématisme tronqué et simplificateur, dont la seule intentionnalité est la guerre, de subjectivités frontalement tendues les unes contre les autres et étendues dans le lit uniforme d'une perception, unique et partielle, c'est-à-dire vivante dans une lecture fragmentée de la réalité, conforme à des desseins inavoués. C'est ce qu'Amartya Sen appelle «l'enfermement civilisationnel»²⁸ consistant pour une identité «à mettre les individus dans des catégories exclusives et rigides»²⁹. Cette perception simpliste occulte les formes plurielles des appartenances culturelles et la diversité des affiliations socio-politiques. Le principe téléologique des

²⁶ MAALOUF, Amin, *Les identités meurtrières*, Paris, Grasset, 2007.

²⁷ DIOP, Chekh Anta, *Civilisation ou barbarie, une anthropologie sans complaisance*, Paris, Présence Africaine, 2008, pp. 12-13.

²⁸ SEN, Amartya, *Identité et violence*, Paris, Odile Jacob, 2010, p. 69.

²⁹ Idem, p. 35.

«identités meurtrières »³⁰, parce qu'elles entretiennent le mythe illusoire d'une identité pure, unique et monadique, maintient sa propre existence dans une prison identitaire. La prison identitaire est la réduction de soi ou de l'autre à un seul aspect, considéré comme intangible, figé, invariable, occultant les autres aspects constitutifs de l'identité. Une telle conception, sources d'incompréhension et d'antagonismes, parce que créant une fausse dualité, une antinomie creuse, conduit inéluctablement à l'embrassement social. Cette situation conduit à l'affrontement entre groupes sociaux qui se massacrent pour des rivalités de pouvoir dans leur course pour la représentativité et la reconnaissance. C'est pourquoi, il est urgent de se méfier des fausses identités.

2-La raison criminelle et les dimensions des crises africaines

En Afrique, les crises politiques, avec leurs ramifications ethno-tribales, donnent parfois lieu à des massacres de masse, lorsqu'elles ne sont pas des violences meurtrières contre des individualités. Ces crises politiques opposent des groupes sociaux à travers des figures politiques de la vie nationale, incarnées par des leaders politiques ou d'opinion. À travers ces conflits, il y a des enjeux géopolitiques complexes, impliquant des acteurs collectifs et individuels, le positionnement politique et culturel qui transcendent les barrières frontalières interétatiques. C'est pourquoi, chaque crise ou conflit dans sa dynamique tout comme dans ses modes de règlement a des répercussions internes et externes au sein de la vie nationale et internationale. Ainsi chaque État, pour protéger une majorité ou une minorité transfrontalière arme des groupes lui étant proches selon sa géographie politique ou sa sociologie politique, pour mettre en place une philosophie politique inique et suicidaire, capable de renforcer sa propre suprématie culturelle, sociale, politique et démographique ou affaiblir un adversaire politique ou un voisin étatique ailleurs ou sur son territoire. Les États dont les configurations socio-culturelles démographiques sont territorialement et sociologiquement proches peuvent s'allier contre un tiers où la communauté en question est minoritaire ou majoritaire, toujours est-il que cela se fait au nom de propre représentativité à la fois locale et nationale. Chaque leader d'opinion et figure politique jouant un rôle de premier plan dans un camp ou dans

³⁰ MAALOUF, Amin, *Les identités meurtrières*, Paris, Grasset, 2007.

l'autre, revendique et exalte son appartenance socio-ethnique. Les formations politiques se construisent la plupart du temps sur un fond de majorité sociologique ethno-tribal et régionaliste comme expression et point de départ de sa représentation politique.

Cette configuration criminogène de l'espace politique et de la société, parce que confligène, n'est que la représentation idéologique de la sociologie politique, mettant en évidence l'ancrage sociologique, régionaliste et ethno-tribal de la vie politique et nationale. C'est sur ce fond de frustration et d'exclusion que certains groupes en bandes organisées vont surfer pour mettre en place une politique de la terreur. Que ce soit Boko Haram, Ansar dine, ou le Mujao affiliés qui à Al Qaïda³¹ qui à Daech³², chacun de ses groupes terroristes ont une assise régionaliste, sociologique et culturelle, utilisant le référent religieux à des fins politiques. À travers des guerres non-conventionnelles, la stratégie de la guérilla et le camouflage, ils veulent détruire pour purifier³³, en voulant imposer par la terreur extrême un nouvel ordre sociétal. La stratégie des attentats suicides, des engins piégés, du prosélytisme religieux, de la prise d'otages ou de l'assassinat sont leurs moyens de prédilection. Le nom de Dieu et la foi religieuse sont les sources et les ressources qui alimentent leur idéologie politique pour aller au paradis. L'usage de la violence de la foi permet de semer le chaos social par sa propre mort arrimée à celle de tout autre au nom de Dieu. Paradoxalement l'excès d'amour en Dieu s'inverse en violence extrême, en haine et agression conduisant à la mort. C'est ce que Bruno Étienne appelle *Les combattants suicidaires* ou *Les amants de l'apocalypse*³⁴. Leur logique semble être de combattre la mort en la donnant en se portant candidat volontaire au suicide par une prolifération de la pulsion de mort tout azimut. Le terrorisme veut voir régner partout le chaos, à partir duquel il reconfigurera la société selon un plan orthonormé, conforme à sa lecture et sa vision de la religion musulmane. Il veut se donner des formes de représentations et de reconnaissance par la reconnaissance des autres comme mort.

³¹ TAZAGHART, Atmane, *AQMI, Enquête sur les héritiers de Ben Laden au Maghreb et en Europe*, Frat Mat Éditions, 2011.

³² LA REVUE, «Tout sur l'État islamique. Son histoire - Ses chefs - Ses ressources – Ses objectifs», *La Revue, pour l'intelligence du monde*, bimensuel/ N° 55-56/ Septembre-octobre 2015, pp 18-37.

³³ SEMELIN, Jacques, *Purifier et détruire*, Paris, Seuil, 2012.

³⁴ ÉTIENNE, Bruno, *Les combattants suicidaires suivi de Les amants de l'apocalypse*, Éd. de l'Aube, 2005.

Mais, le paradoxe du terrorisme est de prôner une politique de la terreur extrême, instaurant une atmosphère de psychose et de peur panique générales et généralisées pour asseoir son idéologie et sa domination, là où il veut instaurer une forme de gouvernance et de reconnaissance fondée sur sa conception ou sa lecture personnelle déviée de la foi. Mais, nous estimons que le terrorisme ne peut prospérer que s'il utilise l'arme éthique de l'intelligence tolérante et ouverte. Lorsque la violence n'est pas fondatrice de droit, elle transforme l'espace social en poudrière comme c'est le cas des dirigeants qui s'accrochent désespérément au pouvoir, tel qu'on le voit un peu partout sur le continent africain : Burkina Faso, RDC, Congo, Rwanda, Zimbabwe, etc.

L'une des figures de la raison criminelle, c'est aussi cette volonté de carriérisme³⁵ socio-politique du leader politique, voulant s'éterniser au pouvoir, en se percevant comme la seule intelligence douée et capable de gouverner. Pour ce faire, ces leaders politiques forcent par des artifices juridiques la limitation de mandat. Cet acte n'est qu'un processus d'infantilisation politique et intellectuelle, créant le sentiment d'être la seule et unique personnalité susceptible de diriger l'État. Ce carriérisme politique, en étouffant toute velléité d'adversité politique, ne permet pas, en réalité, l'émergence d'une alternative, et se rend ainsi indispensable à grand renfort de propagande politique et médiatique, en vue d'installer une ligne de conduite unique. Il n'y a pas pire rationalité criminelle au niveau politique, institutionnel et spirituel que d'empêcher le renouvellement et la transmission intergénérationnelle. C'est tuer dans l'œuf l'avenir, les jeunes dont on anéantit la créativité et l'inventivité comme porteur de projets pour poursuivre l'œuvre des générations passées, en apportant leur originalité propre à travers les dimensions de la technologie et de la culture. C'est la raison pour laquelle, il est bien facile pour les groupes terroristes de les embrigader pour en faire des combattants suicidaires, lorsqu'ils ont le sentiment, sans alternative pédagogique et cognitive, que l'horizon semble bouché et incertain.

Le recours aux armes devient une forme de reconnaissance et de représentativité politiques, juridiques et sociales. L'affaiblissement de l'État quant à jouer de façon

³⁵ SEMELIN, Jacques, *Purifier et détruire*, Paris, Seuil, 2012, p. 448.

efficace son rôle régalien de conservation, de protection, de régulation, de contrôle, etc. permet à des groupes politico-militaires de jouer un rôle de contre-pouvoir afin de réclamer son droit à la redistribution des richesses nationales et à une meilleure visibilité sociale et institutionnelle. L'État, selon la formule consacrée de Weber, n'a plus le monopole de la violence physique et symbolique légitime, étant mis en concurrence avec des groupes armés ou tout autre groupe en capacité d'user de violence fondatrice. De ce point de vue, on peut induire à partir d'une étude de prospective que l'Afrique est entrée dans une nouvelle phase de cycle de violence diffuse et de guerres banales. Cette étude constate que «la guerre s'est banalisée»³⁶ parce qu'il y a «une violence diffuse»³⁷, où des figures politiques et militaires capitalisent leur expérience de la guerre et de la violence. L'émergence de ces nouvelles figures militaro-politiques répond à un capital de violence et d'agressivité à fructifier. Il y a donc une économie de la violence et de la terreur proportionnelle à une économie de la mort. La terreur qui se convertit en excédent de torture, d'agressivité insensée, de décapitation, de violence aveugle et de folie meurtrière se paie en douleur, souffrance extrême, cruauté et comptabilité macabre. Cette violence diffuse ressemble à une violence virale, qui se répand facilement à l'image d'une épidémie.

Comme mercenaires, ces figures de la violence et de la terreur, qui ont fait leur preuve lors de crises militaro-politiques sur le continent sont loués, arrivent en service commandé, pour aider à faire triompher sa cause. La crise militaro-politique ivoirienne a vu lors des combats la présence Sam Bokari, un mercenaire sierra-léonais, dont les services avaient été loués par l'un des belligérants (le camp loyaliste). De même, la crise malienne a vu au côté des rebelles séparatistes malien du MLNA³⁸, des figures du terrorisme international comme Yag Aghaly et Ben Moktar de An sar dine ou d'éléments de Boko haram. On assiste à l'émergence des «seigneurs de la guerre»³⁹ ou entrepreneurs

³⁶ UNICEF, *Afrique 2025. Quels futurs possibles pour l'Afrique au Sud du Sahara?*, Paris, Karthala, 2003, p. 95.

³⁷ Idem, p. 56

³⁸ Mouvement de Libération Nationale de l'Azawad

³⁹ UNICEF, *Afrique 2025. Quels futurs possibles pour l'Afrique au Sud du Sahara?*, op. cit., p.96.

politico-militaires»⁴⁰. Ce sont des individus pour qui la guerre, la violence et la terreur sont un métier, peu importe l'idéologie ou la cause à défendre. Tout ce qui importe, c'est la rémunération financière et la liberté de leur trafic illégal d'armes, de métaux précieux, de drogue, et même de recrutement pour d'autres guerres, etc. « Alors que les anciennes guerres civiles étaient généralement menées pour des causes bien définies, souvent au nom d'une idéologie politique (ou de l'idéologie affichée servant de couverture à la guerre), les guerres de la fin du XX^{ème} siècle ont été des mobilisations ethno-nationalistes, quand elles n'ont pas été dénuées de toute idéologie et de tout projet (...).»⁴¹ Ce sont des leaders politiques ou militaires qui ont un enracinement régional, immergé dans la culture locale, et se présentant comme le défenseur de la cause ethno-régionale. De la sorte, prises dans le tourbillon de la terreur, de la violence et de la guerre, ces nouvelles figures du terrorisme constituent aussi une grave menace pour les formes de la vie culturelles. Et comme tel, le terrorisme constitue la plus grande menace pour la créativité et l'inventivité. Non seulement, le terrorisme doit être perçu comme un système d'agression aveugle, de violence gratuite et de terreur extrême, mais aussi comme l'incapacité de nos cultures modernes à contenir et à produire des formes d'intelligibilité nouvelles, susceptibles d'apporter l'équilibre, le consensus et la paix, de nouvelles réponses aux conséquences négatives de nos actes. Toute action humaine aussi positive soit-elle engendre directement ou indirectement, consciemment ou inconsciemment des dynamiques d'incertitudes, des systèmes monstrueux ou des figures criminelles capables d'agressions et de violences extrêmes. Sans justifier les atrocités, les crimes horribles, les cruautés inqualifiables du terrorisme, se trouve-là aussi l'une des clés des tentatives de compréhension du système terroriste, qui émerge dans le sillage des effets négatifs de la mondialisation et du libéralisme économique, où la menace d'une économie de marché tend progressivement à se convertir en une société de marché. Le terrorisme semble être une réponse dissolvante, nocive et nihiliste à ce problème. Le phénomène du terrorisme ne peut être compris et expliqué en dehors du système du monde, celui de la mondialisation. Il y a donc un environnement et un univers terroriste lié aux contextes confligènes et polémogènes internationaux, engendrant des formes de fragilités sociales,

⁴⁰ *Ibidem*, p. 96.

⁴¹ *Idem*, p. 95-96

d'anonymats administratifs et d'étrangéité psychologique. Les intérêts géopolitiques mondiaux, les questions de politique intérieure des États, les choix économiques, la dictature du marché, etc. engendrent des inégalités, des injustices, des marginaux, des laissés pour compte. Ce type de menace endémique que Habermas appelle «la violence structurelle»⁴².

La violence structurelle est liée aux formes d'inégalités, d'exclusions, de marginalisations, du manque de reconnaissance, d'intimidation sociale, d'inadaptation institutionnelle, etc. qui produisent les incomplétudes et les incertitudes de nos sociétés. C'est sur ce fond de frustrations et de sentiments de rejet que les aspirants au terrorisme vont s'appuyer pour mener leurs opérations criminelles. Dans un cas tout comme dans un autre, le terrorisme comme expression de la violence et de la terreur aveugle, de la folie meurtrière et qui doit être pensé comme une défaite de la pensée⁴³ selon la formule de Alain Finkielkraut est une crise de la culture que des systèmes complexes nocifs lancent à notre intelligence comme défi à relever. La défaite de pensée consiste en l'incapacité de production et de reproduction des formes normales et régulières de la culture, frappées de paralysie spirituelle. Cette paralysie spirituelle se manifeste par la déconnexion entre les sphères de la vie sociale : crise entre la pensée et l'action au plan politique, crise de l'autorité au plan morale et éthique et par celle de la liberté. La culture est un effort de spiritualisation de la matière. Or la culture est l'esprit d'un peuple ou d'une société. Les sources et les ressources des réalisations sociales et politiques des peuples s'originent dans la culture. Or là où il y a crise de la culture⁴⁴, il y a aussi un malaise dans la civilisation synonyme de défaite de la pensée. La défaite de la pensée est le signe avant-coureur d'une situation nouvelle à instruire, à construire, à prendre en charge intellectuellement.

De la sorte, il faut estimer que la raison criminelle qui s'exprime à travers meurtre, assassinat, violence, massacre, cruauté ou menace extrême, l'est davantage par la menace

⁴² HABERMAS, Jürgen, *Le « concept » du 11 septembre*, trad. de l'allemand par Christian Bouchindhomme et de l'anglais par Sylvette Gleize, Paris, Galilée, 2003, p. 67.

⁴³ FINKIELKRAUT, Alain, *La défaite de la pensée*, Paris, Gallimard, 1989.

⁴⁴ ARENDT, Hannah, *La crise de la culture*, trad. Patrick Levy, Paris, Gallimard, 2009

extrême qu'elle fait planer sur la créativité et l'inventivité. La raison criminelle est une liquidation de la culture, pour autant qu'elle tente à travers le règne absolu du totalitarisme éthique comme règne de la raison instrumentale, de réduire toute forme de spiritualité, de néantiser toute forme de subjectivité à son objectivité monologique et misologique. La raison criminelle détruit la créativité et l'inventivité, parce qu'elle s'attaque à travers le terrorisme aux formes de la vie spirituelle et culturelle : la destruction des mausolées et des manuscrits de Tombouctou. Le triomphe de la violence terroriste serait le signe manifeste d'une période sombre pour l'humanité cette situation correspond à ce René Guénon appelle *kali-yuga*, «une période sombre»⁴⁵, c'est-à-dire un «état de dissolution dont il n'est plus possible de sortir que par un cataclysme»⁴⁶. Au cours de cette période, c'est « le règne et la confusion (qui) règnent dans tous les domaines»⁴⁷. Cette période sombre fait écho à ce que les Égyptiens anciens ont appelé la loi de l'*isefet* ou la loi du désordre opposée à celle de la *maât* désignant l'ordre. L'*isefet* signe l'avènement du règne sethien⁴⁸ du nihilisme fratricide. Le règne de Seth synonyme d'agression, de violence, de conflit, de guerre, de meurtre et de mort, présage l'anarchie, une vie désertique et le désordre total. C'est le chaos social synonyme d'anéantissement ontologique et de néantisation culturelle qui se dessine. C'est pourquoi, contre le règne de la raison criminelle, il est urgent de lui opposer la présence du refus radical, une rationalité de l'engagement, de la contestation et de l'émancipation.

Conclusion

Pour terminer, nous retenons que cette contribution été une réflexion autour du concept de la raison criminelle. En procédant d'abord à l'archéologie de la raison criminelle, elle a été saisie, d'une part, comme une raison du crime et une rationalité du crime à travers les formes d'agressions, de menaces et de terreurs extrêmes, modélisées par les formes d'assassinats, de meurtres, de tortures, d'attentats suicide, de colis ou

⁴⁵ GUÉNON, René, *La crise du monde moderne*, Paris, Gallimard, 1994, p. 38.

⁴⁶ GUÉNON, René, *La crise du monde moderne*, op. cit., p. 39.

⁴⁷ Ibidem, p. 39.

⁴⁸ De Seth, personnage de la mythologie égyptienne dont la volonté nihiliste a mis à mort son frère Osiris par décapitation et dispersion de son corps. Isis sœur et époux de Osiris parviendra à le re-membrer comme expression de retour à la vie, symbole de la résurrection, métaphore des théologies de la libération et l'imaginaires de la renaissance.

d'engins piégés. Et d'autre part, elle a été aussi perçue à travers les formes de violence structurelle à travers les inégalités, d'exclusions, les marginalisations, etc. issues des systèmes politiques et économiques. Ensuite, il a été nécessaire de voir la raison criminelle en tant que politique de la terreur et les formes de menace extrêmes à travers le terrorisme comme pouvant conduire à la dissolution et à l'anéantissement de notre inventivité et de notre créativité sous la houlette de l'État criminel et des seigneurs de la guerre, comme on peut le constater, très souvent lors des crises africaines. La destruction et la menace que le terrorisme fait planer sur le principe génésique de notre inventivité et de notre créativité, c'est-à-dire sur la culture, lui donne l'allure d'une défaite de la pensée, là où on attend aussi paradoxalement la formulation de nouvelles formes d'intelligibilités contre le nihiliste ontologique qui se propage à travers le spectacle sombre et funeste dont il se fait le porte flambeau.

Références bibliographiques

-BANKAJIKA, Banjikila Thomas, *Épuration ethnique en Afrique. Les «Kasaiens» (Katanga 1961- Shaba 1992)*, Paris, L'Harmattan, 1997.

-BAUDRILLARD, Jean, *La transparence du Mal. Essai sur les phénomènes extrêmes*, Paris, Galilée, 1990.

-BAUDRILLARD, Jean, *La transparence du Mal. Essai sur les phénomènes extrêmes*, Paris, Galilée, 1990.

-BETTELHEIM, Bruno, *Les blessures symboliques*, Claude Monod, Paris, Gallimard, 1971.

-DICKS, Henry V., *Les meurtres de masses. Une analyse psychopathologique de criminel SS*, trad. Christian Gatard, Paris, Calmann-Levy, 1973.

-EL KENZ, David (Sous la dir.), *Le massacre, objet de l'histoire*, Paris, Gallimard, 2005.

-ÉTIENNE, Bruno, *Les combattants suicidaires. Essai sur la thanatocratie moderne suivi de Les amants de l'apocalypse. Pour comprendre le 11 septembre*, Paris, Éd. de l'Aube, 2005.

-FREUD, Sigmund, *L'Homme Moïse et la religion monothéiste*, trad. Cornelius Heilm, Paris, Gallimard, 2010.

-GENIN, Stéphanie, *La dimension tragique du sacrifice*, Paris, L'Harmattan, 2006.

-GIRARD, René, *Des choses cachées depuis la fondation du monde*, Paris, Grasset, 1978.

-GIRARD, René, *La violence et le sacré*, Paris, Grasset, 1972.

-GIRARD, René, *Le bouc émissaire*, Paris, Grasset, 1982.

-HOFFMAN, Bruce, *La mécanique terroriste*, traduit de l'anglais par Bertrand Dietz, Paris, Nouveaux Horizons, 2002.

-KONATÉ, Yacouba & TOURÉ, Abdou, *Sacrifice dans la ville. Le citoyen chez le devin Côte d'Ivoire*, Paris, Douga, 1990.

-LA REVUE, «Tout sur l'État islamique. Son histoire - Ses chefs - Ses ressources – Ses objectifs», *La Revue, pour l'intelligence du monde*, bimensuel/ N° 55-56/ Septembre-octobre 2015, pp 18-37.

-MBEMBE, Achille, *Critique de la raison nègre*, Paris, La Découverte, 2013.

-MBEMBE, Achille, *De la postcolonie. Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*, Paris, Karthala, 2005.

-MELLOR, Alec, *La torture, son histoire, son abolition, sa réapparition XX^{ème}*, Paris, Mame, 1961.

-MORIN, Edgard, *L'homme et la mort*, Paris, Seuil, 1976.

-NÉGRIER-DORMONT & TZITZIS Stematios, *Criminologie de l'acte et philosophie pénale. De l'ontologie criminelle des Anciens à la victimologie appliquée des Modernes*, Paris, Litec, 1994.

-REVAULT D'ALLONES, Myriam, *Ce que l'homme a fait de l'homme. Essai sur le mal politique*. Paris, Seuil, 1995.

-SEMELIN, Jacques, *Purifier et détruire. Usages politiques des massacres et génocides*, Paris, Seuil, 2012.

-SEN, Amartya, *Identité et violence*, trad. Sylvie Kleiman-Lafon, Paris, Odile Jacob, 2010.

-TAZAGHART, Atmane, *AQMI, Enquête sur les héritiers de Ben Laden au Maghreb et en Europe*, Frat Mat Éditions, 2011.

-WERNER, Éric, *De la violence au totalitarisme. Essai sur la pensée de Camus et de Sartre*, Paris, Calmann-Levy, 1972.